



L'exercice d'évaluation 2023 est lancé. Il concerne les fonctionnaires et agents (contractuels et temporaires)

Luxembourg, 9/01/2023

Il y a du nouveau cette année. L'institution a décidé de modifier le rapport à règles constantes (les Dispositions Générales d'Exécutions qui régissent l'exercice ne changent pas). Elle introduit la fusion de 3 rubriques (Rendement, Compétence, Conduite) ainsi que la possibilité de reconduire votre rapport (que nous vous déconseillons fortement de choisir). La partie formation est maintenant désolidarisée de l'évaluation et doit en théorie aider à la suite de votre carrière. Mais en substance, l'exercice sera le même pour vous et pour votre Évaluateur.

Votre Autoévaluation est fondamentale ... ne la négligez pas !!!

Elle sert de base pour l'évaluation de votre Reporting Officer et aura une incidence directe ou indirecte sur vos perspectives de carrière, votre mobilité, votre promotion ou sur les chances de succès d'un éventuel appel en cas de non proposition par votre Direction générale.

Comme chaque année l'**Union Syndicale Fédérale Luxembourg** vous propose quelques conseils simples pour rendre cet exercice utile pour votre carrière et pour éviter certains pièges.

Les principes fondamentaux d'une bonne autoévaluation sont : synthèse, concision et factualité.

- La concision sera essentielle cette année car le nombre de caractères de chaque rubrique sera plus limité que par le passé.
- Pour la rubrique fusionnée (Rendement, Compétence, Conduite). Il est important d'y couvrir les 3 thématiques
- Présentez un bilan quantitatif ET qualitatif de vos réalisations. Il ne s'agit pas de rédiger une liste de travaux effectués durant la période de référence (syndrome de la « shopping-list »). Portez un jugement positif sur vos réalisations. Si des difficultés sont apparues dans la réalisation de votre travail ou de vos objectifs, faites-en mention et expliquez-les. Si vous avez dépassé vos objectifs, il est essentiel de le mentionner. Si votre travail consiste en un grand nombre de tâches, faites un résumé de quelques lignes avec les tâches principales en incluant le niveau de qualité de vos réalisations.
- Ne critiquez ou n'incriminez pas vos collègues, votre hiérarchie ou toute autre personne (d'autres procédures existent pour cela).
- Évitez les abréviations ou les termes spécialisés. Votre auto-évaluation doit être comprise par des lecteurs ne connaissant rien à votre environnement de travail, ce qui est essentiel en cas d'appel.
- Décrivez et développez ce qu'a été votre "niveau de responsabilités": énoncez d'éventuelles tâches de management, de gestion de réunion, d'adaptation à l'imprévu, vos propositions pour améliorer le travail; comment vous assurez le "business continuity", la représentation de votre service, etc.
- Indiquez les langues que vous utilisez pour exercer vos fonctions ainsi que toute autre langue que vous connaissez.
- Expliquez la façon dont vous avez acquis les connaissances ou compétences (y compris la maîtrise en langues) pour exécuter et améliorer votre travail, atteindre vos objectifs ou préparer un futur changement de carrière.
- Mentionnez votre éventuelle participation à un jury de concours, ou comme membre d'un comité paritaire ou tout autre travail dans l'intérêt de l'Institution. Cochez la case correspondante dans l'autoévaluation et renseignez la fréquence des réunions et le travail accompli (en respectant la confidentialité éventuelle). Le cas échéant, le groupe ad hoc donnera son évaluation qui devra être pris en compte par votre Évaluateur.

Préparez votre autoévaluation soigneusement et en avance. L'**Union Syndicale Fédérale Luxembourg** est là pour vous aider et vous conseiller.

Le lancement officiel de l'évaluation se fera cette semaine par la publication de deux informations administratives distinctes (Fonctionnaire et les Agents). Il est aussi utile de vous diriger vers la page dédiée disponible sur My Intracomm : [Évaluation et promotion \(europa.eu\)](#)

Besoin d'aide? Contactez nous:

REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu

Vos représentants:

BECH et T2: N. MAVRAGANIS, C-A POPESCU A KYRAMARIOS	Gasperich: N. FETTAH-ZAIT C. PALADINO S. KARDARAS P. VAKONDIOS P. ALMA	OP: I. WOLFF, M. COLLIGNON
--	---	----------------------------------



UNION SYNDICALE FEDERALE LUXEMBOURG

REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu

www.usf-luxembourg.eu

